

Orléans, le 5 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrôle des transports routiers en fin d'année 2016

Fin décembre, les services de l'État sont intervenus sur l'autoroute A10 dans le Loiret, pour mettre un terme à la situation de danger générée par la circulation d'un autocar de tourisme. En effet, un autocar immatriculé en Espagne, attelé d'une remorque circulait à 100 km/h lorsqu'il a été intercepté par les gendarmes du peloton d'autoroute de Saran (45) qui ont sollicité les contrôleurs des transports terrestres de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Centre-Val de Loire, pour la prise en charge du véhicule et la constatation de nombreuses irrégularités.

Après pesée, il s'est avéré que l'autocar, qui transportait 32 passagers en provenance de Bruxelles (Belgique) à destination du Maroc,

- accusait un poids réel de 21,7 tonnes au lieu des 18 tonnes maximales autorisées,
- que la remorque pesait 5,3 tonnes au lieu des 3,5 tonnes autorisées,
- que l'ensemble ainsi constitué était donc en surcharge de près de 5,5 tonnes.

Il est ensuite apparu :

- qu'un pneu avant de l'autocar était détérioré
- que le système de freinage de la remorque avait été neutralisé.

Par ailleurs, l'autorisation de transport présentée ne correspondait pas au voyage réellement effectué et la soute de l'autocar ainsi que la remorque étaient remplies de colis qui n'appartenaient pas aux passagers, fait constituant ainsi un transport illégal de marchandises.

Une consignation en provision d'amende, d'un montant de 3 375 €, a été prononcée avec versement immédiat, pour les infractions administratives (autorisation de transport et documents d'accompagnement).

Les infractions au Code de la Route (surcharge, pneu détérioré et système de freinage de la remorque) ont été verbalisées par la Gendarmerie. La remorque impropre à la circulation a été immobilisée et les colis excédentaires ont été entreposés. Les déchargements effectués, le pneu changé et la consignation réglée, le car est reparti, sans sa remorque, en direction du Maroc.



Contact Presse : Renée CULLERIER (DREAL Centre-Val de Loire) : 02 36 17 41 27
Colette THEAS-DUHAMEL (Préfecture de la région Centre-Val de Loire) : 02 38 81 40 35